



FIL#13

FEUILLET D'INFORMATIONS LAGRASSIENNES

Septembre–Octobre 2022

ÉDITO

Lagrassiennes, Lagrassiens

Les fortes chaleurs depuis plusieurs mois et l'absence de pluie commencent à devenir très problématiques pour nos réserves d'eau, pour la végétation et pour tout le monde agricole et viticole.

Il est très important que nous nous sentions tous concernés et soyons le plus économe possible sur la consommation d'eau.

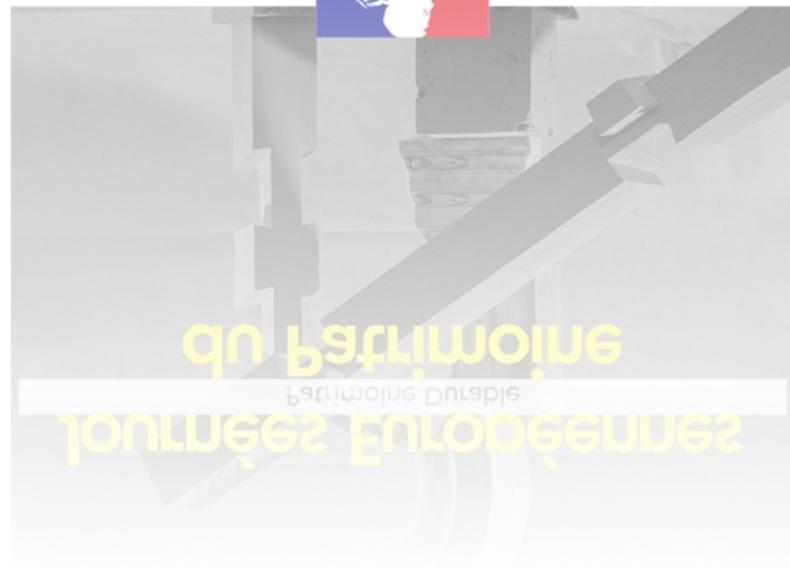
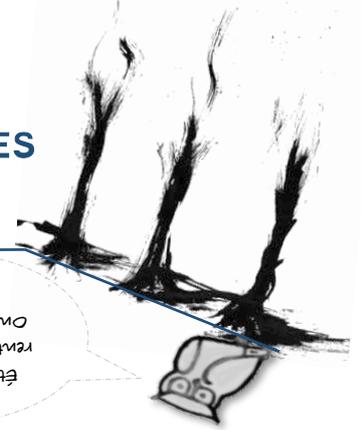
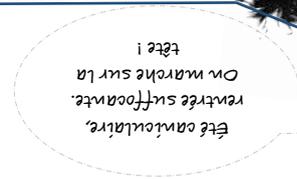
Nous traversons aussi une période économique difficile, avec une inflation qui impacte les particuliers, les professionnels, mais également les moyens financiers des communes. Face à cette situation, nous recherchons et mettons en œuvre des solutions pour ne pas être contraints d'augmenter les taux d'impositions et pour maintenir l'équilibre financier de notre budget.

Cette actualité ne nous a pas empêchés d'avoir, durant tout l'été des animations et des festivités de grandes qualités qui participent à la dynamique de notre village. Aussi, je tiens à remercier tous les bénévoles qui font vivre notre riche tissu associatif. Le mois de Septembre c'est bien sûr la rentrée scolaire pour tous nos enfants et nos enseignants et je leur souhaite une très bonne rentrée scolaire. Nous avons profité de ces deux mois d'été pour poursuivre la rénovation de nos écoles, après la remise à neuf de la toiture, ce sont le changement de toutes les fenêtres ainsi que le remplacement de la chaudière par une pompe à chaleur. Tous ces investissements ont été financés par le plan de relance de l'état et le Conseil départemental à hauteur de 70%.

Enfin, nous avons apposé des écluses routières aux trois entrées du village afin de limiter la vitesse des automobilistes et de protéger la population. Nous mobilisons toutes les subventions et les partenaires pour que ces investissements se réalisent, sans augmentation de vos impôts et sans obérer les capacités d'actions des générations futures.

Bonne rentrée à tous.

Le Maire, René Ortega



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 8 JUIN 2022

Présents : Mmes GOUT MP, PERROTEAU M, POUYTES C, RAYNAL M, Mrs ALQUIER J, BLANC B, CARBONNEAU R, CERRA P, FRAISSE B, ORTEGA R, SABATIE F, SALVAGNAC JP.

Procurations : QUINTILLA T à ORTEGA R

Absents : LLUCH C,

Secrétaire : RAYNAL M

Monsieur le maire fait le compte rendu du dernier Conseil Municipal qui date du 25 mars 2022, le conseil l'approuve.

Le maire présente au conseil et à l'assemblée les travaux sur le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) : qui est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement stratégique (PAS).

Les schémas de cohérence territoriale (SCoT) sont des documents de planification stratégique à long terme (environ 20 ans) créés par la loi solidarité et renouvellement urbains (SRU) en décembre 2000, dont le périmètre et le contenu ont été revus par l'ordonnance du 17 juin 2020 de modernisation des SCoT, afin d'être adaptés aux enjeux contemporains.

Le périmètre du SCoT doit tendre aujourd'hui vers l'échelle d'une aire urbaine, d'un grand bassin de vie ou d'un bassin d'emploi, cette inflexion vers le bassin d'emploi est ainsi affichée clairement dans le SCoT rénové, ainsi que la prise en compte du bassin de mobilité. Le SCoT est piloté par la CCRLCM.

Le SCoT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement, dont celles de la biodiversité, de l'énergie et du climat...

Il permet d'établir un projet de territoire qui anticipe les conséquences du dérèglement climatique, et les transitions écologique, énergétique, démographique, numérique...

Le dossier est en cours, le maire et les élus suivant l'affaire reviendront vers le conseil pour apporter de nouvelles informations.

Le maire passe la parole à Jean Paul SALVAGNAC et Bernard BLANC pour la présentation des dossiers du PNR (Parc naturel régional). Il présente à tour de rôle les dossiers énergie et culture, nouveaux axes de travail du PNR.

Le maire présente au conseil les dossiers de travaux en cours : allées du camping, sécurisation des entrées, travaux entre la gendarmerie et pont neuf, changement des huisseries de l'école.

Une délibération doit être prise pour l'affectation au domaine public des objets mobiliers conservés à la maison du patrimoine. A la demande de Jacques ALQUIER qui précise que certains objets appartiennent à des privés, la commission patrimoine regardera la liste d'inventaire. La délibération sera prise ultérieurement.

Le maire propose d'apporter à une aide financière de 300 € à l'association amicale féline de Lagrasse. Le conseil approuve.

Un appartement situé place de la halle (ancienne poste) se libère au 15 juillet 2022, Il va être attribué à la famille ABDYLDAEV. Un contrat de location à titre gracieux jusqu'au 30 septembre 2022 va leur être rédigé en contre partie des travaux de rénovation.

Un bail définitif sera fait à compter du 1^{er} octobre 2022.

Fin du conseil à 20H30.

Tous les documents évoqués sont consultables en mairie sur simple demande, c'est un droit du citoyen.

CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT CULTUREL

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



L'été a été rude avec cette chaleur insupportable, sauf à vivre fenêtres et volets fermés, ou dans une église (encore que...) ou à la bibliothèque municipale. Elle est restée ouverte tout l'été aux mêmes horaires que pendant l'année scolaire. De nombreux touristes l'ont fréquentée, certains reviennent chaque année, d'autres

l'ont découverte cette année. Des enfants sont venus nombreux s'installer dans la salle qui leur est réservée pour lire au calme et au frais. Les jours de marché, en particulier, les locaux sont très occupés.

La rentrée est passée...

Nous espérons retrouver comme l'année dernière les enfants de l'école qui viennent avec leur maître/sse lire sur place et emprunter des livres. Pendant le dernier trimestre scolaire, il y a eu de nombreuses rencontres. Les bénévoles de la bibliothèque reçoivent aussi les enfants qui fréquentent le FEP. Ils prennent des livres, les plus petits se les font lire et ils ont « droit » à la lecture d'un ou de deux kamishibais* fournis par l'annexe de Narbonne de la BDA.

Reprise du club de lecture le mercredi 28 septembre à 18h30 à la bibliothèque. Un coup de cœur de l'été, chacun(e) apporte son livre préféré de l'été, en lit une page ou deux (ou le fait lire par une autre personne) pour le faire partager !

Nous vous rappelons que si vous souhaitez un livre en particulier, nous pouvons le demander à la BDA à Narbonne avec qui nous avons une navette mensuelle.

Depuis l'année dernière nous disposons d'environ 400 documents sonores (CD, DVD), musique, cinéma...renouvelés tous le 4 mois et que vous pouvez emprunter dans les mêmes conditions que les livres : durée 2 mois, gratuité...

NOUVEAU ! « L'art de la conversation » nous vous proposons un moment de conversation, bimensuel, à la bibliothèque de Lagrasse à partir d'un texte court, issu de la littérature française contemporaine (roman, fable, biographie, journaux...). Cela s'adresse pour un moment de convivialité pour toutes et tous dont le français n'est pas la langue maternelle et à tous les francophones d'ici et d'ailleurs qui désirent converser et s'exprimer en français. Les dates de ces rencontres seront précisées ultérieurement.

Les horaires restent les mêmes : mardi, vendredi de 17 à 19 heures, samedi de 10 à 12 heures.

Les bénévoles vous souhaitent une joyeuse rentrée et espèrent que le froid de cet hiver ne sera pas aussi intense que la chaleur de l'été.

Site bibliothèque : <https://lagrasse.bibli.fr/index.php?database=lagrasse>

Kamishibai désigne un **genre narratif japonais. Il se présente sous forme de petit théâtre que l'on pose sur une table, et sur lequel défilent des illustrations, à la base desquelles des comédiens racontent une histoire. Le kamishibai est né au Japon au cours du XIIe siècle*

Elisabeth Bareil, Françoise Noé, Catherine Oulès, Agnès Robin, Annette Snoeck, Anne-Marie Wernert.

- SIXIÈME FOIRE AUX IMAGES – FESTIVAL DE BANDES DESSINÉES

Après une édition adaptée en 2020 et le report en 2021, le festival est de retour à la **salle polyvalente, entrée libre**.

Le **vendredi 7 octobre** verra le retour de la journée réservée aux scolaires dans différents lieux du village. Une centaine d'enfants de classes primaires, principalement des CM vont alterner entre balade contée "Les valises à histoire" avec le conteur et artiste Grégoire Albisetti, visite des plafonds peints, atelier mise en couleur de BD avec le coloriste Fabien Alquier, visite d'exposition et lecture. Les classes sont de Lagrasse, Camplong-d'Aude, Lézignan et Conilhac.

Durant le week-end, pour tous les âges :

LES AUTEURS

Sous la double présidence de Maryse et Jean-François Charles, qui viennent de Belgique pour partager leur goût pour l'Histoire et les voyages, sont invités : Fabien Alquier, Auleeve, Francis Bergèse, Laurent Bonneau (uniquement le dimanche), Bruno Di Sano, Tatiana Domas, Ersel, Jean-Luc Garrera, Horne, Camille Maestracci, Michel Pierret, Alain Poncelet, Dominique Rousseau, Jean-Marc Stalner, Jacques Terpent. Vous pourrez les rencontrer et leur demander des dédicaces en fonction de leur disponibilité.

LES ANIMATIONS

SAMEDI 8 OCTOBRE

- **10 h 30 Table-ronde** avec Ersel, Maryse Charles et Jean-François Charles sur leur carrière et de leur rapport à l'Histoire, modérée par Dominique Larroque-Laborde.
- **14 h Atelier manga jeunes** avec Auleeve
- **15 h 30 Cadavre exquis enfants** avec Tatiana Domas
- **17 h Concert dessiné** avec Horne aux crayons et le musicien-compositeur Gilles Geenen (violon)

DIMANCHE 9 OCTOBRE

- **10 h 30 Table-ronde** avec Dominique Rousseau, Jacques Terpent sur la rémunération des auteurs modérée par Dominique Larroque-Laborde.
- **14 h Cadavre exquis enfants** avec Tatiana Domas
- **15 h Atelier manga jeunes** avec Auleeve
- **16 h Battle de dessin** Camille Maestracci VS Jean-Luc Garrera

STANDS & EXPOS

- Exposition des planches de la série China Li (Casterman) de Maryse et Jean-François Charles.
- Expo-vente d'originaux de collection de Vincent Facélinea.
- Librairie BD & Cie de Narbonne (spécialisé BD)
- Librairie Contes et Gribouilles de Montolieu (jeunesse 0 à 99 ans)
- Bouquiniste Érik D'Império (Narbonne)
- Bouquiniste Olivier Allès (La Française)
- Bouquiniste portraitiste Meko Chauvet (mangas Lagrasse).
- Stand de l'association : les ventes des dérivés complètent le financement du festival : affiches, ex-libris, vin bio du festival... Vous pouvez nous contacter pour acheter du vin dès maintenant.

Attention ! Les ateliers enfants seront sur réservation sur place. Places limitées.

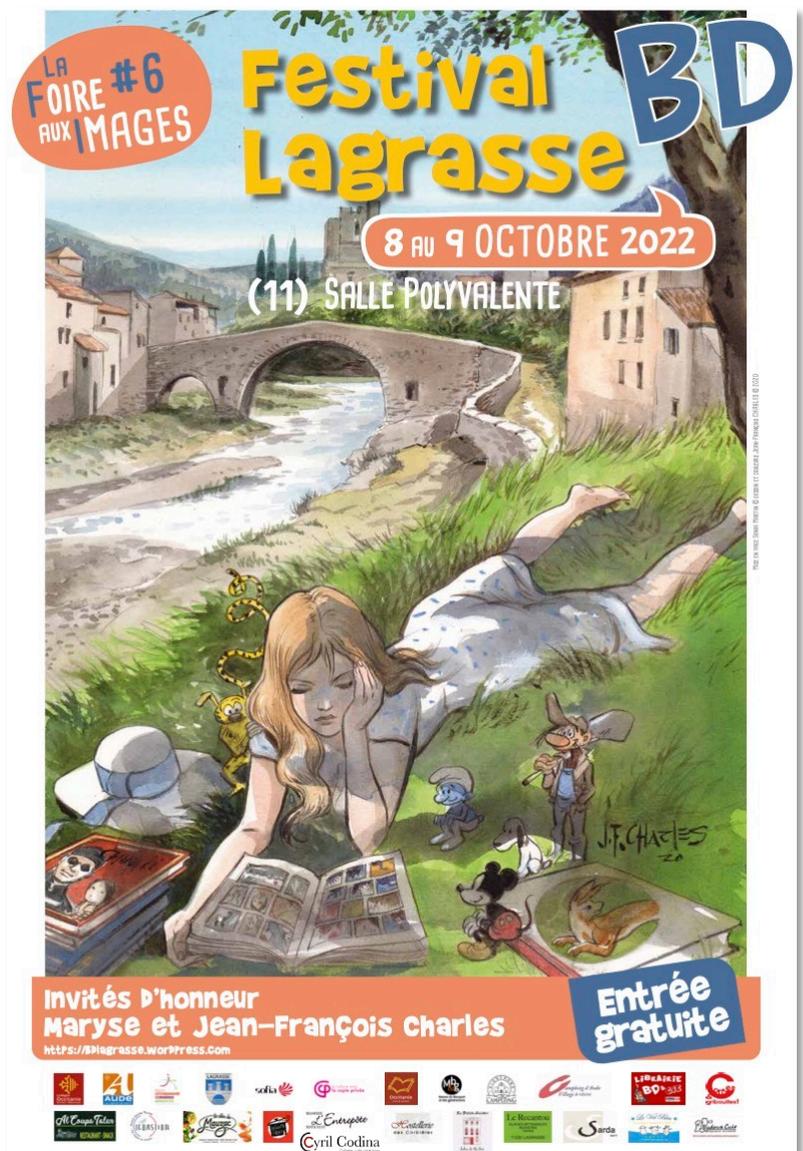
L'association remercie les donateurs privés ainsi que les professionnels locaux pour leur soutien fidèle et substantiel. Le festival est solidement aidé par les collectivités territoriales : Région Occitanie, Département de l'Aude, Communauté de communes de la région lézignanaise, Corbières & Minervois. Les communes de Lagrasse et de Camplong-d'Aude qui en supplément nous donne les moyens techniques.

La Sofia (Société française des intérêts des auteurs de l'écrit) contribue également, cette année, à la rémunération des auteurs.

Si vous souhaitez être bénévoles, vous êtes bienvenus dès le mercredi 5 jusqu'au lundi 10 selon vos disponibilités.

Contact : festivabdlagrasse@gmail.com - 06 95 08 78 43 - <https://bdlagrasse.wordpress.com>

Sur Facebook : [@bdlagrasse](https://www.facebook.com/bdlagrasse)



The poster for the Festival Lagrasse BD is a vibrant illustration. At the top left, a red speech bubble contains the text 'LA FOIRE #6 AUX IMAGES'. The main title 'Festival Lagrasse' is in large, bold, yellow letters, with 'BD' in a large blue font to the right. Below the title, a red banner reads '8 AU 9 OCTOBRE 2022' and '(11) SALLE POLYVALENTE'. The central illustration shows a young girl with long blonde hair sitting on a grassy bank, reading an open book. Around her are various cartoon characters: a yellow snake, a blue mouse, a white dog, a brown rabbit, and a red mouse. In the background, there's a stone bridge over a river, a castle on a hill, and a small town. The bottom of the poster features a red banner with the text 'Invités d'honneur Maryse et Jean-François Charles' and a blue banner with 'Entrée gratuite'. Below these are logos of various sponsors and partners.

PATRIMOINE

LAGRASSE 17 SEPTEMBRE 2022

Salle de l'ancienne mairie, au-dessus de la bibliothèque, place de la halle.

17H30

CONFÉRENCE PAR **YOANNA DECHEZLEPRETRE**,
conservatrice-restauratrice d'art.

« *Des plafonds peints médiévaux à Lagrasse. Présentation et traitement de conservation* »

18H30

CONFÉRENCE PAR **RENAUD SAVY**,
historien et animateur culturel.

"*Le contexte de la création des plafonds peints de Lagrasse : commanditaires, artistes et significations des œuvres*"

19H30

Réunion informative pour la création d'une association pour la conservation, la restauration et la divulgation du patrimoine de Lagrasse !

Assemblée constitutive de l'association.



Carlos Lluch

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

- L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La Commune a été interpellée à plusieurs reprises au sujet de l'éclairage public et ce sujet a été maintes fois évoqué au sein de la Mairie, mais aucune réunion de commission n'a été pour le moment prévue. Certaines communes ont fait le choix de le supprimer ou d'en diminuer la durée.

Arguments invoqués : Pour  Une économie d'énergie en cette période où elle ne cesse d'augmenter.
Contre  Les services de secours invoquent des risques d'accidents et la difficulté d'intervenir dans le village en cas de problèmes.
 Certains habitants souhaitent conserver l'éclairage nocturne.

Plusieurs possibilités peuvent être envisagées :

-  Suppression de l'éclairage public ou modification de la durée ;
-  Changement du matériel utilisé en remplaçant les lampes actuelles par des ampoules à led qui consomment moins et durent plus longtemps.
-  Installation de détecteurs de mouvement sur chaque lampadaire qui allument l'éclairage au passage des personnes.

Le maintien de l'éclairage public, s'il est voté avec les modifications susdites, peut générer un coût, mais qui diminuera la facture d'électricité à moyen terme.

Le Conseil Municipal prendra sa décision quand une certaine majorité se dégagera après discussions.

Affaire à suivre...

- LA BENNE À CARTONS

Dans un FIL précédent, il avait été signalé, photos à l'appui, que la benne à cartons, mise à disposition des commerçants Lagrassiens, avait reçu des objets divers et variés qui n'avaient rien à y faire.

Un panneau apposé sur celle-ci indique pourtant ce qu'elle est apte à recevoir ! A plusieurs reprises, la commune a pu identifier les contrevenants, mais aucune sanction n'a été prise.

Il faut rappeler que cette benne a pour objet de faciliter la prise en charge des cartons des professionnels, qui devraient en principe les gérer eux-mêmes, mais dont l'enlèvement engendre des frais pour la Commune : quelques heures par semaine d'occupation du personnel pour le vidage de la benne, le déplacement du camion à la déchetterie de SAINT-LAURENT de la CABRERISSE.

Si la Commune n'a pas réagi pour le moment en présence de ces actes d'incivisme, il n'est pas écrit que cela continue. Autrement dit, le Conseil Municipal ne manquera pas, bien que cela ne soit pas dans l'esprit des conseillères et conseillers municipaux de prendre des sanctions si les consignes ont du mal à être appliquées.

D'autre part, nous tenons à préciser que cette benne est réservée aux professionnels, les particuliers ayant tout loisir d'utiliser les conteneurs de tri sélectif mis à leur disposition en divers endroits du village. Alors, à bon entendeur, salut.

Les élus de LAGRASSE.

LE FIL DE L'HISTOIRE

Quand Lagrasse était drapière, par Alain Castel – Dernier épisode : Les moulins drapiers

La première évocation d'une activité drapière à Lagrasse remonte au premier quart du XII^{ème} siècle (1128-1129) mentionnée dans un acte de donation à l'abbé Bérenger et à sa communauté des moulins drapiers de Ribaute et de Lagrasse. On peut envisager que ce dernier était au même endroit que le premier moulin à foulon localisé à la fin du XV^{ème} siècle, début XVI^{ème} siècle, à l'emplacement du bâtiment actuel dit des Tabatières et fonctionnait avec l'eau du béal. Ce dernier, après avoir fait tourner un moulin à farine dans l'enclos abbatial, longeait à sa sortie le mur d'enceinte de l'abbaye le long du chemin des jardins pour actionner ce moulin drapier, puis se déversait dans l'Orbieu. Bien que ce bief ne se trouve mentionné pour la première fois qu'en 1212 comme confront de parcelles, il est plausible qu'il existait déjà au XI^{ème} siècle et même avant. On peut dès lors se risquer à dater de cette époque le début de l'industrie drapière de Lagrasse. Face au cimetière, plus au nord, il y avait aussi un autre moulin drapier et une teinturerie appartenant au baron de Talairan.

Au XVI^{ème} siècle l'abbé possédait toujours ce moulin à foulon dont il avait le monopole. La teinture s'effectuait dans l'enclos monastique et à côté du moulin drapier des tabatières dans une tinerie¹ de 2 tines et 2 payroll². Elle se faisait aussi dans le village, dans des ateliers situés le long de la rivière en particulier dans la rue des Tineries où se pratiquait aussi le lavage de la laine. On peut d'ailleurs voir au bas des façades de maisons bordant l'Orbieu, des ouvertures qui permettaient l'accès direct à la rivière. Comme en plus des tineries, plusieurs moulins à huile étaient localisés dans cette rue, il n'est pas impossible que certains bâtiments aient abrité les deux fonctions. En effet, des fouilles archéologiques en Grèce et au Proche-Orient ont mis en évidence l'utilisation possible du même site à la fois comme unité de production d'huile puis comme atelier de tissage et de teinturerie dans les locaux inoccupés entre chaque récolte d'olives.

A la fin du XVII^{ème} siècle le moulin drapier ainsi qu'un moulin à huile établi en face de l'autre côté du béal (Photo 2), faisaient partie du fief de l'infirmier. Si l'abbé prélevait seul un impôt sur toutes les terres, certaines près de l'abbaye et ces deux moulins relevaient de l'infirmier qui en percevait des droits pour financer les dépenses de l'hôpital abbatial.

Le séchage des draps se faisait aux Tiradous (Etiroirs) à l'emplacement actuel du jardin d'enfants et du tennis, sur une parcelle auparavant plus grande appartenant à la Communauté bénédictine et dont une grande partie avait été donné aux Capucins en 1628 pour y construire un petit couvent.

¹ Teinturerie

² Tine = Cuve, Payroll = Chaudron

Un autre moulin à écorce celui- là, était associé à celui à foulon. Il servait à broyer l'écorce de chêne pour la réduire en poudre dont le tanin était utilisé pour le tannage des peaux, autre activité prospère de Lagrasse. Le broyage de l'écorce pouvait se faire au moyen de meules ou de pilons terminés par des couteaux comme ce fût certainement le cas ici. Soit les foulons du moulin drapier étaient remplacés par des pilons adaptés au nouvel usage, soit les foulons et les pilons situés à chaque extrémité du même axe de rotation pouvaient être actionnés concomitamment ou séparément, si bien qu'un même bâtiment pouvait abriter les deux activités simultanées de foulage et de broyage.

Le XVIIIème siècle fût une période florissante pour l'activité drapière de Lagrasse. On comptait 7 tisserands, 5 tailleurs d'habits parmi lesquels les ancêtres de Charles Cros. Mais au début du XIXème c'est la récession vu la concurrence étrangère et en 1833 il ne restait plus que 3 commissionnaires en laine.

Souvenir, souvenir, ... Que reste- t-il de ce passé... ? Seuls les toponymes subsistants des Tiradous, des Tabatières et des Tineries nous rappellent encore cette époque florissante de la prospérité lagrassienne.

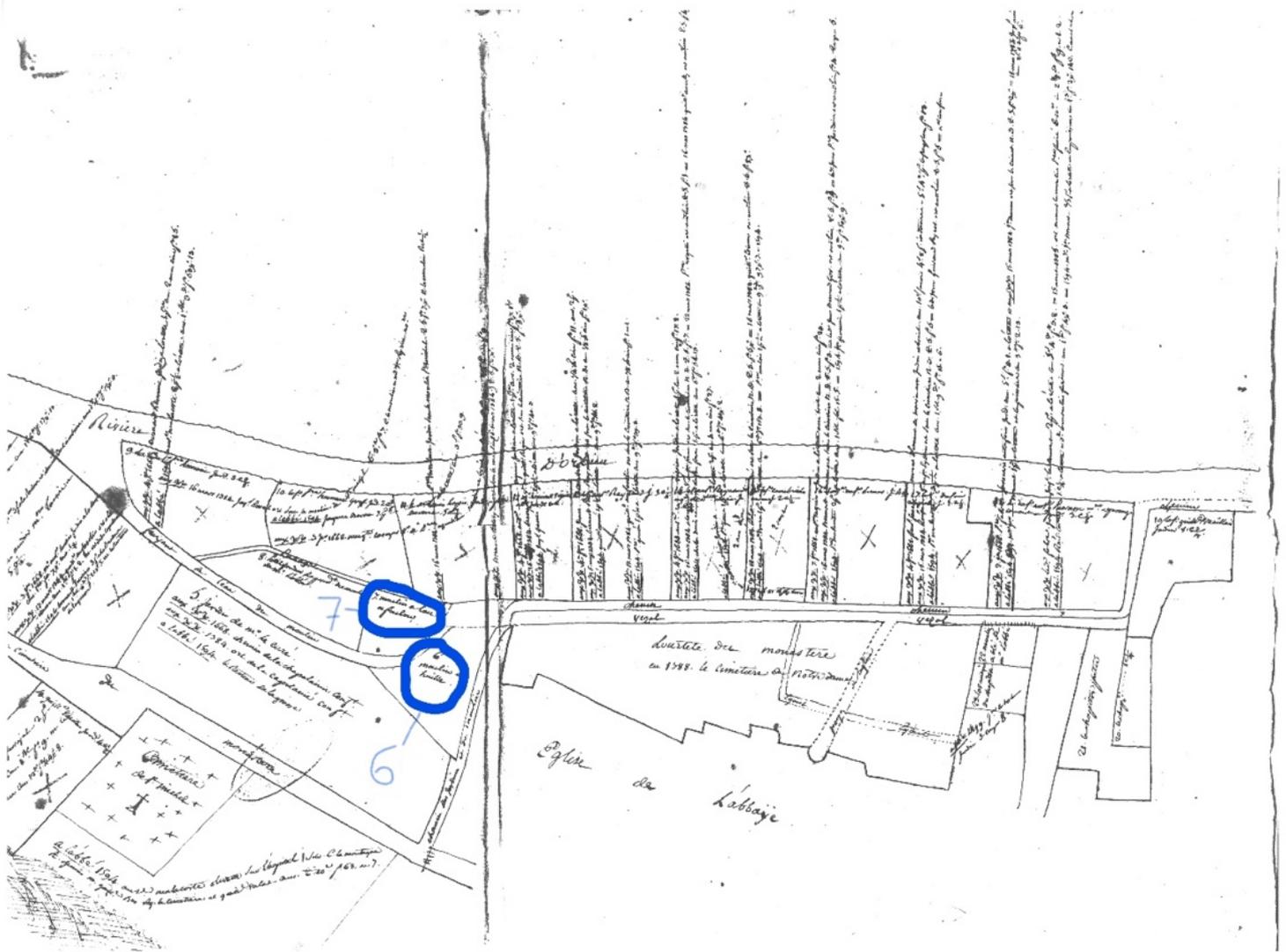


Photo 1 Plan du XVIIIème siècle indiquant en 6 et 7 l'emplacement des moulins à huile et à foulon

Alain CASTEL

Du même auteur : "Les dépendances monastiques espagnoles de l'abbaye de Lagrasse du IX au XIII siècle" en vente à l'abbaye (Partie publique).

INFOS DIVERSES

- Retrouvez toutes ces informations sur le site de la Mairie, www.lagrasse.fr et sur panneau Pocket !
- Écrivez-nous pour recevoir le **FIL** par mail ou pour nous faire parvenir vos suggestions, idées, ou remarques à l'adresse email : lagrasselefil@gmail.com



Très belle fin d'été à tous !

BAPTÊME CIVIL : HUC DE MACEDO Nolan le 29 mars 2022.

DÉCÈS : RAYNAL Marcel (25 juin), DÉRAMOND Lucien (4 juillet), BERNAD Marthe née PLANCADE (10 août), HOAREAU Rose-Marie née ANGUILE (12 août)

Contact mairie: 04 68 43 10 05

Directeur de publication : René ORTEGA. **Rédacteurs en chef** : Simon BARREDA, François SABATIE. **Comité de rédaction** : les élus municipaux.
Ce feuillet est imprimé sur papier recyclé.

